

PROCÈS-VERBAL 5 décembre 2016

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 5 décembre 2016 à 20 heures et à laquelle sont présents mesdames les conseillères Myriam Cabana, Nicole Mercier-Danis, Krystelle Dagenais, Florence Colinet, Joëlle Laframboise et monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Daniel Bock;

Chantal Delisle, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Lecture et adoption de l'ordre du jour 2016-12#01

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé, avec ajouts et ratures;

Adoptée à l'unanimité.

Adoption des procès-verbaux des 7 et 30 novembre 2016 2016-12#02

Il est proposé par Nicole Mercier-Danis
Et résolu,

Que les procès-verbaux des 7 et 30 novembre 2016 soient acceptés tel que rédigés;

Adoptée à l'unanimité.

Adoption des comptes 2016-12#03

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

Que les prélèvements automatiques (15 958,79\$) et les chèques numéros 9030 à 9066 (51 983,49\$) du mois de novembre 2016 (certains annulés) soient approuvés;

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de la secrétaire-trésorière et directrice générale

Je soussignée, Chantal Delisle, secrétaire-trésorière et directrice générale, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut ont été autorisées.

Chantal Delisle, secrétaire-trésorière
et directrice générale

Questions du public

**Discours et rapport du maire
et adoption de la date du budget
2016-12#04**

Monsieur le maire fait lecture de son rapport et de son discours sur la situation financière de la municipalité.

Il relate ce qui suit :

En 2016, tout comme en 2015, le budget a été équilibré. Il y aura un léger surplus pour terminer l'année 2016;

Les réalisations : réparation des rangs Thomas, Sainte-Madeleine et Ste-Augustine; changements de ponceaux dans la Montée Aubin, Sainte-Augustine et dans le rang Thomas; le drainage dans le rang Thomas; et le Festival de la patate 2016;

Les frais de Servitech seront de 17 163,95\$ et ce pour, entre autres, la tenue à jour du rôle d'évaluation, le maintien de l'inventaire, l'équilibrage du rôle;

Notre part de la S.Q. sera de 56 776\$;

Notre quote-part en transport adapté pour 2017 sera de 3 676,40\$;

Notre quote-part auprès de la MRC passera à 41 549\$, incluant la partie pour le parc industriel;

Salaires:

- Pour 2016, le salaire du maire a été de 6 683,78\$ et son allocation de dépenses de 3 290,63\$;
- Celui du pro-maire a été de 2 579,12\$ et son allocation de dépenses de 1 270,78\$;
- Pour les autres élus, de 2 227,93\$ et 1 097,22\$ d'allocation de dépenses;
- Pour 2017, il y aura une augmentation de 1,5% de leur rémunération totale et il en sera de même pour les employés.

Quant aux projets majeurs de 2017, il y aura la Formation des pompiers et l'asphaltage des rangs Procule, d'une partie du rang Sainte-Augustine, de la Montée Aubin et du rang Sainte-Madeleine, l'installation de l'air climatisé dans la grande salle et du cabanon de rangement extérieur;

Que tout ce qui est subventionné par le TECQ, le sera à 100% (l'asphaltage des rangs Procule et d'une partie du rang Sainte-Augustine). En conséquence, la municipalité sera remboursée à 100% de ces dépenses;

Que tout ce qui est subventionné dans le cadre du PIIRRL, le sera à 75% (l'asphaltage de la Montée Aubin et du rang Sainte-Madeleine). Donc qu'à la fin, la municipalité ne devra rembourser que 25% de ces dépenses;

En terminant, le maire mentionne que le budget sera adopté le 16 janvier 2017, à 19 h 30;

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu,

Que le budget sera adopté lors de la séance extraordinaire du 16 janvier prochain, à 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

Joëlle Laframboise se retire pour les deux prochaines résolutions.

**Nomination de la firme comptable
pour l'audit du rapport financier 2016
2016-12#05**

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

Que l'offre de services de la firme comptable Charlebois, Gratton CPA Inc. soit acceptée pour l'audit du rapport financier 2016.

Adoptée à l'unanimité.

Recyc-Québec
Mandat à la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc.
2016-12#06

Attendu qu'il est nécessaire de nommer un auditeur pour la vérification (audit) des comptes à présenter à Recyc-Québec pour l'obtention de redevances pour l'année 2016.

Il est proposé par Krystelle Dagenais
Et résolu,

Que la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. soit mandatée pour effectuer l'audit des comptes ci-haut mentionnés pour l'obtention de redevances pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité.

Joëlle Laframboise reprend son siège.

Ajustement des salaires
des élus et des employés
2016-12#07

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu,

Que les salaires des élus et des employés soient ajustés et augmentés selon la liste présentée au conseil;

Adoptée à l'unanimité.

Choix des dates de séances
du conseil pour l'année 2017
et du budget 2017
2016-12#08

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Joëlle Laframboise
Et résolu,

QUE les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017 se tiendront mensuellement, le lundi à la salle municipale et débuteront à 20 heures, à moins d'avis contraire:

16 janvier	10 juillet
06 février	07 août
06 mars	11 septembre
03 avril	02 octobre
01 mai	06 novembre
05 juin	04 décembre

QUE la séance extraordinaire pour **l'adoption du budget de l'année 2017** par le conseil municipal se tiendra **le lundi 16 janvier 2017 à la salle municipale et débutera à 19 h 30** et que la séance ordinaire débutera à 20 heures.

Adoptée à l'unanimité.

Déclarations d'intérêts pécuniaires

Toutes les déclarations d'intérêts pécuniaires ont été déposées par chacun des élus et un avis à cet effet a été acheminé au MAMOT.

Jean-Paul Rouleau se retire pour la prochaine résolution.

**Taxation pour le déneigement
du Domaine Côté et la rue Séguin
2016-12#09**

ATTENDU les Règlements 244 et 244-1 concernant la taxation du Domaine Côté;

ATTENDU que le taux de la taxe foncière spéciale est établi annuellement et approuvé par simple résolution;

ATTENDU que cette taxe est prélevée sur tous les biens fonds imposables du secteur du Domaine Côté et de la rue Séguin;

ATTENDU que le coût de la municipalité pour déneiger la rue Séguin est de 1 200\$ plus taxes (1 260\$ net) payable à la Ferme Namur (Gilbert Dardel);

ATTENDU que les employés de la municipalité déneigent 0,6 km du Domaine Côté et que le coût est estimé à 1 500\$;

ATTENDU que pour l'année 2017, la municipalité de Chénéville sera facturée pour son déneigement de 1 km, au montant de 1 250\$;

Il est proposé par Nicole Mercier-Danis
Et résolu,

Que le coût pour déneiger le Domaine Côté et la rue Séguin, totalise 1 500\$ + 1 260, soit 2 760\$;

Adoptée à l'unanimité.

Jean-Paul Rouleau reprend son siège.

**Mauvaise créance
Matricule 9377 24 4505
2016-12#10**

CONSIDÉRANT que cet immeuble est inoccupé depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT l'état vétuste de la bâtisse érigée sur cet immeuble;

CONSIDÉRANT qu'il serait beaucoup trop onéreux pour la municipalité de l'acquérir;

CONSIDÉRANT la résolution 2016-03#06 retirant cet immeuble de la liste de la vente des immeubles pour non-paiement de l'impôt foncier;

CONSIDÉRANT qu'aucun paiement n'a été reçu depuis le 31 octobre 2011;

CONSIDÉRANT la suggestion de notre auditeur, la firme comptable Charlebois et Gratton, CPA Inc.;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

De procéder à l'inscription d'une écriture de provision pour mauvaise créance concernant cette propriété;

Adoptée à l'unanimité.

**Annulation d'intérêts
Mises à jour de Servitech
2016-12#11**

ATTENDU que suite à la rénovation cadastrale, nous avons reçu deux mises à jour de Servitech au cours du mois de novembre;

ATTENDU qu'il y a approximativement 90 factures de moins de 25\$ qui représentent environ un montant total de taxes à recevoir de 574,94\$ (plusieurs de moins d'un dollar);

ATTENDU qu'il en coûterait plus cher en temps salaires de gérer le peu d'intérêts que ces factures pourraient générer;

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

De procéder à l'annulation de ces intérêts;

Adoptée à l'unanimité.

Avis de motion
Règlement de fermeture de l'ancienne route 57
2016-12#01

Avis de motion est par la présente donné par Jean-Paul Rouleau qu'à une séance ultérieure, un Règlement concernant la fermeture de l'emprise de l'ancienne route 57 sera présenté pour adoption;

En conformité avec l'article 445 du Code municipal, Jean-Paul Rouleau demande la dispense de la lecture du règlement.

Rapport de la responsable de la bibliothèque
et du centre communautaire

Renouvellement de l'adhésion
de la municipalité à la FQM
2016-12#12

La FQM sollicite le renouvellement de l'adhésion de la municipalité, dont le prix est de 901,85\$ plus taxes. La facture se détaille ainsi qu'il suit:-cotisation de 868,58\$; fonds de défense 33,28\$;

Il est proposé par Joëlle Laframboise
Et résolu,

De renouveler notre adhésion et d'autoriser la dépense.

Adoptée à l'unanimité.

Renouvellement de l'adhésion
de la municipalité à Tourisme-Outaouais
2016-12#13

ATTENDU que notre adhésion à Tourisme Outaouais vient à échéance au 31 décembre 2016;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de procéder au renouvellement de notre cotisation pour l'année 2017 et ce, au coût de 295\$ plus taxes;

Il est proposé par Krystelle Dagenais
Et résolu,

De renouveler notre adhésion et d'autoriser la dépense.

Adoptée à l'unanimité.

Vœux de Noël
Journal La Petite-Nation
2016-12#14

ATTENDU que Mario Legault de Trans-Continental nous a fait parvenir une copie des vœux de Noël publiés l'an dernier dans le journal La Petite-Nation;

ATTENDU que le coût est de 180\$ plus taxes;

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

D'accepter l'offre de Trans-Continental et de faire publier les vœux de Noël
et de Bonne Année 2017;

Adoptée à l'unanimité.

Excavatrice
Modification 2016-05#15
2016-12#15

ATTENDU la résolution 2016-05#15 concernant la location, sous forme de
location crédit-bail, d'une excavatrice pour nettoyer les fossés;

ATTENDU qu'il avait été décidé de prendre les paiements dans le surplus;

ATTENDU que pour 2017, il n'y aura plus lieu de prendre les paiements
dans le surplus;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

De modifier la résolution 2016-05#15, de sorte que pour le futur, les
paiements ne soient pas pris dans le surplus;

Adoptée à l'unanimité.

La Ferme des Peupliers S.E.N.C.
Demande d'autorisation à passer un tuyau de 8 pouces
au travers et sous le rang Ste-Augustine
2016-12#16

ATTENDU que La Ferme des Peupliers S.E.N.C. désire permettre une
meilleure irrigation sur son exploitation agricole;

ATTENDU que pour ce faire, ils devront passer un tuyau de 8 pouces de
diamètre au travers et sous le rang Ste-Augustine, le tout tel qu'indiqué sur le
plan fourni;

ATTENDU qu'ils entendent utiliser la méthode de forage avec une « sleeve »
de métal pour y laisser passer un tuyau de 8 pouces;

ATTENDU que cette méthode est reconnue et utilisée pour passer sous des
chemins propriété du ministère des Transports, Mobilité durable et
Électrification des transports;

ATTENDU que La Ferme des Peupliers S.E.N.C. a fourni la soumission de la
société Irrigation Plus Inc. pour ces travaux et que le coût est inférieur à
3 000\$, le tout en conformité avec la Loi sur les ingénieurs;

ATTENDU que La Ferme des Peupliers S.E.N.C. s'est engagée formellement
à remettre le chemin dans le même état qu'il était avant ces travaux;

ATTENDU que l'ensemble des travaux d'installation s'effectuera sous la
surveillance de Mario Legault, DTP ou de son remplaçant, et qu'ils
s'engagent à l'aviser de la date à laquelle débiteront ces travaux et ce, au
moins cinq jours francs du début;

ATTENDU que ces travaux devront être terminés dans au plus tard le 31 août
2017;

ATTENDU que La Ferme des Peupliers S.E.N.C. s'est engagée à respecter
toutes et chacune des conditions, par document signé ce jour qui demeurera
annexé aux présentes;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

QUE La Ferme des Peupliers S.E.N.C. est autorisée à passer un tuyau de 8
pouces et ce, par forage, au travers et sous le rang Ste-Augustine, aux
conditions susmentionnées;

Adoptée à l'unanimité.

DEMANDES D'APPUI FINANCIER

Club Quad Petite-Nation **Demande d'appui financier** **2016-12#17**

ATTENDU que par sa lettre du 14 octobre dernier, le Club Quad Petite-Nation a sollicité la municipalité pour un appui financier;

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

QUE la municipalité verse au Club Quad Petite-Nation la somme de 300\$ et ce, au cours du mois de février 2017;

Adoptée à l'unanimité.

Ski La Seigneurie **2016-12#18**

ATTENDU que Ski la Seigneurie, par l'entremise de la responsable des Loisirs de Papineau, Mélissa Brousseau, nous demande si nous désirons participer comme l'an passé, moyennant une contribution de 1 000\$ par municipalité;

ATTENDU qu'il y a eu une rencontre avec la Corporation des Loisirs de Papineau au cours du mois de novembre, au cours de laquelle les nouveautés et la procédure pour la nouvelle saison 2016-2017 ont été établies;

ATTENDU que pour la saison 2017, Ski la Seigneurie offrira les mêmes services que l'année dernière, soit la location gratuite des skis de fond pour l'ensemble de nos citoyens et l'accès gratuit aux pistes du Château Montebello et qu'il y aura de plus un ajout de 10 km de piste qui reliera l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau aux pistes du Château Montebello;

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu,

QUE la municipalité accepte de contribuer et de verser la somme de 1 000\$ et que cette somme soit prise à même le budget du Comité des Loisirs;

Adoptée à l'unanimité.

Club la Paix d'Or **Demande d'appui financier** **2016-12#19**

ATTENDU que le 3 octobre dernier, le Club la Paix d'Or avait demandé un appui financier de 350\$;

Il est proposé par Joëlle Laframboise
Et résolu,

QUE la municipalité fasse un don au Club la Paix d'Or, mais de 300\$;

Adoptée à l'unanimité.

Club de gymnastique Pop-Gym **Demande d'appui financier** **2016-12#20**

ATTENDU que le Club de gymnastique Pop-Gym localisé dans le centre communautaire de Papineauville est un organisme à but non lucratif et a été fondé en 1979;

ATTENDU que le Club prône de saines habitudes de vie à travers la gymnastique artistique avec une équipe d'entraîneurs bénévoles, dévoués et formés;

ATTENDU que ces gymnastes, garçons et filles, dont les âges varient entre 3 et 17 ans, s'entraînent d'une à trois fois par semaine, selon leur catégorie allant du récréatif au compétitif;

ATTENDU que le Club a sollicité l'appui financier de la municipalité;

Il est proposé par Krystelle Dagenais
Et résolu,

QUE la municipalité fasse un don de 100\$ au Club de gymnastique Pop-Gym;

Adoptée à l'unanimité.

C.S.C.V.
Autobus scolaires du soir
2016-12#21

ATTENDU qu'à Notre-Dame-de-la-Paix, les autobus scolaires du soir pour les élèves du primaire et du secondaire arrêtent au coin des rues Notre-Dame et Saint-Pierre pour y faire descendre les écoliers;

ATTENDU qu'à cet endroit, il n'y a pas de trottoir et que les enfants doivent marcher dans la rue;

ATTENDU que lorsque des autos sont stationnées sur ce coin, les autres automobilistes doivent contourner ces voitures;

ATTENDU que cette intersection est le coin le plus dangereux du village;

ATTENDU que la limite de vitesse est de 50km/heure, mais que la SQ doit souvent faire le guet car plusieurs automobilistes dépassent largement cette vitesse;

Il est proposé par Joëlle Laframboise
Et résolu,

D'effectuer une demande auprès de la C.S.C.V. pour que les autobus scolaires fassent descendre les enfants du village à l'école située au 10, rue St-Jean-Baptiste;

Adoptée à l'unanimité.

Embauche d'un journalier contractuel
2016-12#22

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'embaucher un journalier contractuel pour aider les travailleurs de la voirie dans les menus travaux d'hiver, notamment l'entretien de la patinoire et les ordures;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

D'embaucher un journalier contractuel à l'heure pour effectuer des menus travaux d'hiver, notamment l'entretien de la patinoire et les ordures;

Adoptée à l'unanimité.

Rapport des conseiller(ères)

Divers et correspondance diverse

Questions du public

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
2016-12#23

Il est proposé par Krystelle Dagenais
Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

(Signé) Chantal Delisle
Chantal Delisle
Directrice générale

(Signé) Daniel Bock
Daniel Bock
Maire

COPIE CONFORME